

Décisions

46/411 (Mexique)	Application de la résolution 45/48 de l'Assemblée générale relative à la signature et à la ratification du Protocole additionnel I au Traité de Tlatelolco	Consensus
46/412 (Pérou)	Désarmement classique à l'échelle régionale	Consensus
46/413 (Pérou)	Le Traité de non-prolifération des armes nucléaires : conférence et comité préparatoire de 1995	Consensus
46/414 (Yougoslavie)	Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale	Consensus

Résolutions rejetées par le Canada

46/37C (Mexique)	Gel des armements nucléaires	119-18-23
46/37D (Inde)	Interdiction de l'utilisation des armes nucléaires	122-16-12

Résolutions pour lesquelles le Canada s'est abstenu

46/28 (Mexique)	Conférence d'amendement du Traité d'interdiction partielle des essais nucléaires	110-2-35
46/34B (Gabon)	Capacité nucléaire de l'Afrique du Sud	108-1-49
46/36J (Yougoslavie)	Négociations bilatérales sur les armes nucléaires	130-0-26
46/38B (Mexique)	Programme général de désarmement	123-6-32
46/38C (Yougoslavie)	Rapport de la Conférence du désarmement	131-8-23
46/39 (Groupe des États arabes)	Armement nucléaire d'Israël	76-3-75
46/49 (Yougoslavie)	Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix	127-4-30

Allocution canadienne à la Première Commission

Voici des extraits de l'allocution prononcée par M^{me} Peggy Mason, ambassadrice au désarmement, devant la Première Commission de l'AGNU le 18 octobre.

Notre travail à la session de l'an dernier de l'Assemblée générale s'est fait dans le contexte de la grave situation créée lorsque l'Irak a occupé le Koweït et qu'il a tenté de l'annexer à son territoire. La campagne expansionniste de Saddam Hussein a été arrêtée par l'action efficace du Conseil de sécurité des Nations Unies agissant avec l'appui de la plupart des États membres, dont le Canada. Mais le prix a été terriblement élevé si l'on songe aux pertes de vies, aux dommages à l'environnement et aux souffrances.

Maintenant qu'ont pris fin la guerre du Golfe et la guerre froide, des vagues de démocratisation balayaient diverses régions du monde et d'anciens adversaires concluent des accords historiques pour réduire les stocks d'armes nucléaires et conventionnelles. Par ailleurs, de nombreux différends de longue date se sont aggravés, et des forces destructrices longtemps réprimées sont libérées par le processus de changement rapide et fondamental — un changement qui crée aussi de nouvelles instabilités. Dans ce contexte, il n'a

jamais été aussi nécessaire de garantir que les principes de la Charte des Nations Unies régissent l'ordre international naissant. Et jamais les possibilités d'y parvenir n'ont été aussi bonnes. Notre tâche n'est rien de moins que la création d'un nouveau cadre global de sécurité fondé sur la primauté du droit international...

Il est manifestement évident que les processus de limitation des armements et de désarmement sont des éléments essentiels du grand processus d'édification et de maintien de la paix et de la sécurité dans le monde. Le Canada est convaincu que la Première Commission a un rôle important, et même irremplaçable, à jouer dans la promotion des objectifs de la limitation des armements et du désarmement. Certains processus sont plus efficacement poursuivis au niveau bilatéral ou régional, mais d'autres objectifs du désarmement, parce que leur réalisation requiert l'appui actif de tous les États militairement importants, nécessitent l'attention de la communauté internationale. Il incombe à chacun de nous de redoubler d'efforts pour garantir que cette commission contribue pleinement à l'obtention de progrès sur les questions de désarmement. Nous devons nous efforcer de garantir que le multilatéralisme

dans la sphère du désarmement réalise son potentiel positif.

Les actions de l'Irak pendant la guerre du Golfe ont souligné l'urgente nécessité pour la communauté internationale d'intensifier ses efforts pour contrer efficacement la prolifération des armes de destruction massive et pour trouver les moyens de décourager l'accumulation excessive d'armes conventionnelles. Le Canada s'est engagé à poursuivre énergiquement ces questions, tant dans leur dimension horizontale que verticale.

À la session de printemps de la Commission du désarmement et dans les déclarations liminaires faites devant cette commission, des suggestions concrètes ont été présentées concernant les moyens de mieux utiliser les instances multilatérales de désarmement pour promouvoir un dialogue plus large sur les questions de prolifération. Le Canada accueille favorablement ces propositions et compte les étudier plus en détail.

Dans le domaine des armes nucléaires, le Canada souligne le leadership et la clairvoyance manifestés dans les mesures et propositions unilatéralement annoncées par le Président Bush le mois dernier. Et nous saluons les annonces tout aussi positives